Message du SNUipp-FSU Isère

vendredi 22 février 2013

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

Rythmes scolaires : le SNUipp-FSU 38 écrit aux maires et appelle les écoles à informer la Directrice académique et les maires de la position de leur conseil d'école

Alors que la date butoir du 31 mars approche, de nombreux conseils d'école se sont tenus ou se tiendront à la rentrée. Au cœur des discussions, la question des rythmes. Alors que des réunions multipartites voient enfin le jour dans plusieurs villes du département, les synthèses font ressortir majoritairement la demande d'un report de la réforme en 2014. C'est d'ailleurs le choix que vient de faire la ville de Lyon, exprimant la volonté de réussir en 2014 une réforme qui risquerait d'être ratée en 2013.
Nous demandons toujours une réécriture du décret, avec de nouvelles négociations pour aller vers un réel allègement de la journée (23 heures de classe au lieu des 24 heures actuelles). Nous ne voulons pas de précipitation ni de bricolage, alors que la révision du calendrier annuelle, ainsi que des programmes sont prévues pour 2014 !
Le SNUipp-FSU invite donc les conseils d'école à écrire aux maires et aux DASEN pour demander le report d'une modification de l'organisation du temps scolaire à 2014, là où un passage en 2013 ne ferait pas l'accord de toutes les parties prenantes. Un report qui devra notamment permettre d'organiser la consultation avant toute décision sur la commune, afin de construire ensemble le projet le plus adapté aux situations locales. Il faut enfin sortir de l'impasse, éviter l'enlisement, car une réforme en échec, ou simplement fragilisée, risquerait de mettre en danger la priorité au primaire à laquelle nous sommes attachés.

C'est dans ce sens que nous allons écrire à tous les maires de l'Isère (le courrier sera sur notre site). Nous vous invitons à vous associer à cette démarche.

Avant les congés, nous avons besoin de faire un état des lieux du département. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête départementale rythmes scolaires, disponible sur notre site. Vous y trouverez également le modèle de courrier aux maires, ainsi que les motions conseil des maîtres et conseil d'école « sans accord, c'est le report ! »
Pensez bien à nous en envoyer un double.

Abrogation du jour de carence : les fédérations de fonctionnaires enfin entendues !

La ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique vient d'annoncer l'**abrogation prochaine de la journée de carence.**
Cette mesure sera présentée lors de la présentation de la prochaine loi de finances et **entrera vraisemblablement en vigueur au 1er janvier 2014.**
Cette décision peut être mise à l'actif des interpellations des fédérations de fonctionnaires et des mobilisations des agents concernés, en particulier lors de la grève du 31 janvier, à l'appel de CGT, Solidaires et FSU.
Communiqué de la FSU en pièce jointe.

Rappel : réunions d’information syndicale de mars

Villefontaine : mercredi 13 mars
Roussillon : mercredi 20 mars
Grenoble : mercredi 27 mars

Ces heures de RIS sont déductibles des heures annualisées (hors temps devant élèves). Ne nous en privons pas ! Modèle de courrier à envoyer au moins une semaine à l’avance à l’IEN sur notre site.

Organisation des 108 heures

La circulaire « personnel enseignants du premier degré, obligations de service », n° 2013-019 du 04-02-2013 vient de paraître aujourd'hui. Elle définit les nouvelles obligations de service des enseignants. Vous trouverez son analyse en pièce jointe.

Pas de réponse directement à ce message, adressez vos mails à snu38@snuipp.fr

Message du SNUipp-FSU Isère

vendredi 22 février 2013

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

Rythmes scolaires : le SNUipp-FSU 38 écrit aux maires et appelle les écoles à informer la Directrice académique et les maires de la position de leur conseil d'école

Alors que la date butoir du 31 mars approche, de nombreux conseils d'école se sont tenus ou se tiendront à la rentrée. Au cœur des discussions, la question des rythmes. Alors que des réunions multipartites voient enfin le jour dans plusieurs villes du département, les synthèses font ressortir majoritairement la demande d'un report de la réforme en 2014. C'est d'ailleurs le choix que vient de faire la ville de Lyon, exprimant la volonté de réussir en 2014 une réforme qui risquerait d'être ratée en 2013.
Nous demandons toujours une réécriture du décret, avec de nouvelles négociations pour aller vers un réel allègement de la journée (23 heures de classe au lieu des 24 heures actuelles). Nous ne voulons pas de précipitation ni de bricolage, alors que la révision du calendrier annuelle, ainsi que des programmes sont prévues pour 2014 !
Le SNUipp-FSU invite donc les conseils d'école à écrire aux maires et aux DASEN pour demander le report d'une modification de l'organisation du temps scolaire à 2014, là où un passage en 2013 ne ferait pas l'accord de toutes les parties prenantes. Un report qui devra notamment permettre d'organiser la consultation avant toute décision sur la commune, afin de construire ensemble le projet le plus adapté aux situations locales. Il faut enfin sortir de l'impasse, éviter l'enlisement, car une réforme en échec, ou simplement fragilisée, risquerait de mettre en danger la priorité au primaire à laquelle nous sommes attachés.

C'est dans ce sens que nous allons écrire à tous les maires de l'Isère (le courrier sera sur notre site). Nous vous invitons à vous associer à cette démarche.

Avant les congés, nous avons besoin de faire un état des lieux du département. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête départementale rythmes scolaires, disponible sur notre site. Vous y trouverez également le modèle de courrier aux maires, ainsi que les motions conseil des maîtres et conseil d'école « sans accord, c'est le report ! »
Pensez bien à nous en envoyer un double.

Abrogation du jour de carence : les fédérations de fonctionnaires enfin entendues !

La ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique vient d'annoncer l'**abrogation prochaine de la journée de carence.**
Cette mesure sera présentée lors de la présentation de la prochaine loi de finances et **entrera vraisemblablement en vigueur au 1er janvier 2014.**
Cette décision peut être mise à l'actif des interpellations des fédérations de fonctionnaires et des mobilisations des agents concernés, en particulier lors de la grève du 31 janvier, à l'appel de CGT, Solidaires et FSU.
Communiqué de la FSU en pièce jointe.

Rappel : réunions d’information syndicale de mars

Villefontaine : mercredi 13 mars
Roussillon : mercredi 20 mars
Grenoble : mercredi 27 mars

Ces heures de RIS sont déductibles des heures annualisées (hors temps devant élèves). Ne nous en privons pas ! Modèle de courrier à envoyer au moins une semaine à l’avance à l’IEN sur notre site.

Organisation des 108 heures

La circulaire « personnel enseignants du premier degré, obligations de service », n° 2013-019 du 04-02-2013 vient de paraître aujourd'hui. Elle définit les nouvelles obligations de service des enseignants. Vous trouverez son analyse en pièce jointe.

Pas de réponse directement à ce message, adressez vos mails à snu38@snuipp.fr